

# l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

Septembre 2018

156

4,60 €



## #AgirAvecVous



La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

**UNSA**  
éducation

La force positive !



# édito

## Agir avec Vous pour notre jeunesse

**1 600 postes supprimés au ministère des Sports  
1 800 à l'Éducation nationale et le reste  
n'est pas encore connu : le moins que l'on puisse dire  
c'est que le gouvernement n'est pas au rendez vous  
de la Jeunesse et que l'Éducation n'en est plus la priorité**

**U**ne communication à jets continue, des chantiers d'ampleur lancés sans précisions, une vision plutôt mécaniste des apprentissages et beaucoup d'injonctions ne contribuent pas à construire l'École de la confiance invoquée à longueur d'entretien par le ministre.

**L'UNSA Éducation est présente, sur le terrain, pour agir avec vous.**

**Agir Avec Vous, c'est vérifier avec vous, concrètement, que les réformes en cours des lycées aillent bien vers une meilleure prise en compte de chaque jeune dans son parcours et ses apprentissages.**

**Agir Avec Vous, c'est faire que l'agenda social pour les personnels (formation, carrière, action sociale, accompagnement RH) aboutisse.**

**Agir Avec Vous, c'est être présent à chaque étape de la réorganisation territoriale pour interroger le sens de ces évolutions, pour qu'elles tiennent compte de l'avenir des personnels et pour dénoncer les logiques purement comptables.**

**Agir Avec Vous, c'est porter ensemble la nécessité d'une ambition forte pour une politique de la Jeunesse et des Sports.**

**Agir Avec Vous, c'est porter un syndicalisme de proximité, utile et efficace, un syndicalisme indispensable dans un pays comme le nôtre pour gagner et garantir des droits collectifs.**

**Pour l'UNSA Éducation, cette rentrée, c'est encore davantage et mieux Agir Avec Vous, pour que vous soyez acteurs du débat public.**



**Frédéric Marchand**

Secrétaire général  
de l'UNSA Éducation

 @FMarchandfred

Directeur de la rédaction  
**Frédéric Marchand**

Directrice de la publication  
**Claire Bordas**

Rédactrice en Chef  
**Aline Boussaroque**

ont participé à ce numéro :  
**Denis Adam, Claudie Allaire,  
Carine Aoun-Boudot, Sylvain Aubin,  
Karine Autissier, Claire Bordas,  
Aline Boussaroque  
Christian Champendal  
Pierre Château, Julien Danglard,  
Véronique De Aguiar, Samy Driss,  
Bruno Guého, Benoît Kermaal,  
Béatrice Laurent, Yannick Lavesque,  
Frédéric Marchand  
Emmanuel Margerildon  
Monique Nicolas, Éric Pédeboscq,  
Pascal Priou, Fabienne Rancinan,  
Hawa Sall, Morgane Vervier,  
Émilie Vandepoel, Philippe Vincent**

Conception  
**Voici des fruits des fleurs**

Illustration couverture  
**Aline Boussaroque**

Photos  
**Pascal Lebrun [hors Crédits ©]**

Réalisation  
**Yellowstone-design**

Publicité  
**Anat Régie • 01 43 12 38 15**

Impression  
**Imprimerie IPS**

Pour les personnes souhaitant  
s'abonner, le prix du numéro  
est de 4,60 €, l'abonnement  
annuel de 18,40 €.

C.P.P.A.P.  
**0716 5 06569**

Dépôt légal :  
avril 2018



**UNSA ÉDUCTION**

87<sup>bis</sup>, AVENUE GEORGES GOSNAT  
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX

TEL. : **01 56 20 29 50**

FAX : 01 56 20 29 89

[national@unsa-education.org](mailto:national@unsa-education.org)

[unsa-education.com](http://unsa-education.com)

Retrouvez les éditoriaux de Frédéric Marchand sur [unsa-education.com](http://unsa-education.com)



*l'éduc'mag n° 156 - septembre 2018*

3

# Sommaire

Cent cinquante six

156

6-7 • **Brèves** d'actu

10-11 • **#AgirAvecVous**

14 • **À quoi s'attendre dans les prochains mois pour la Fonction publique ?**

15 • **Agenda social : l'UNSA pleinement engagée !**

18 • **La programmation de la mort du service public de la Jeunesse et des Sports s'emballa**

20-21 • **Jean-Michel Blanquer, le bilan un an après**

23 • **Bac -3 / Bac +3 : des progrès, la mise en œuvre reste à faire**

24 • **Extrême droite : y-a-t-il le feu dans la Maison Europe ?**

25 • **Violences sexuelles et sexistes - Au-delà des polémiques et controverses : que dit réellement la loi ?**



## Du changement dans les syndicats de notre Fédération



snadem  
unsa



### Un nouveau secrétaire général au SNADEM

Le Syndicat National des Professeurs pour l'Enseignement du Dessin, de l'Éducation physique et de la Musique (de la ville de Paris) a renouvelé son équipe dirigeante. C'est **Corinne Perroux** qui devient secrétaire générale succédant à **Olivier Hoch**.



### Un nouveau secrétaire général au SNAPS

Le Syndicat National des Activités Physiques et Sportives a renouvelé son équipe dirigeante. C'est **Tony Martin** qui devient secrétaire général succédant à **Jean-Paul Krumbholz**.



### Un nouveau secrétaire général au SNIA IPR

Le Syndicat National des Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux a renouvelé son équipe dirigeante. C'est **Alain Marie** qui devient secrétaire général succédant à **Roger Keim**.

4

## C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



- Alors, cette rentrée ?
- J'ai appris mon affectation vendredi, je suis encore dans les cartons, 12 000 cours à préparer... pas évident quand on débute.
- Ne vous en faites pas, « Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu ». Victor Hugo.
- Cela dit, s'il m'arrive quoi que ce soit, je suis parée... Je me suis assurée à la MAIF ! En plus, ils ont une super offre pour les jeunes enseignants.
- « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années »...
- ... Corneille.
- Bravo !



### OFFRE JEUNE ENSEIGNANT.

Profitez **d'une réduction de 10 %** sur votre cotisation auto 2018, ainsi que **d'un remboursement de 50€ ou 100€** en regroupant votre assurance professionnelle avec votre assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations : [maif-oje.fr](http://maif-oje.fr). **On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant

Offres valables du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 et réservées aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires, titulaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année. La réduction de 10% est déduite directement de votre cotisation auto VAM 2018 hors options. Les avantages tarifaires de 50€ ou 100€, valables une seule fois, sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2019 de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée: à l'assurance habitation ou à l'assurance auto MAIF (50€ remboursés) ou aux deux (100€ remboursés).

# Brèves

## On en parle!



### Surfer sans se faire piéger

Nous passons en moyenne quotidiennement plus de 5 heures devant les écrans et nous sommes de plus en plus confronté.e.s à une multitude d'informations.

Mais à quelles informations se fier réellement ?

Les fake news ont envahi notre quotidien : Comment faire pour que nos ados, nos élèves toujours si connectés ne s'y trompent pas ? Du tweet bidon au post fantaisiste, comment démêler le vrai du faux ?

Pour vous aider à y voir plus clair, le secteur société vous propose un ensemble de courtes interviews d'expert.e.s sur la question à revoir sur notre chaîne YouTube Unsa Éducation dans la rubrique « interviews du secteur société » : <https://www.youtube.com/user/UnsaEducation>

Vous pourrez y consulter cinq interviews réalisées à l'occasion du rendez-vous société du 31 mai, spécialement consacré à ce sujet et que vous aviez été nombreux à regarder en direct sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/UnsaEduc.SecteurSociete/>

## On en parle moins...

### Adieu B2i et C2i, bienvenue PIX

PIX est la nouvelle certification, sur plateforme publique en ligne, du cadre de référence des compétences numériques. PIX évaluera les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines. Les épreuves porteront connaissances, savoir-faire et capacité à identifier les enjeux du numérique. Des modalités innovantes d'évaluation seront proposées.



## Le top



### Supprimer ses contenus sur internet

Comment demander le retrait de contenu intime ou personnel diffusé sans mon accord sur les réseaux sociaux ? Comment réagir en cas de partage de violence sexuelle en direct ?

Une nouvelle forme de violence s'est développée sur internet mais que faire quand nous y sommes confronté.e.s ?

Le centre Hubertine Auclert propose désormais 37 tutoriels vidéos sous le hashtag #JESIGNALE, qui vous permettra en fonction de votre situation d'y faire face rapidement : <https://www.stop-cybersexisme.com/tutossignalement>



## Le chiffre 2,3%

Alors que le taux d'inflation (hausse du coût de la vie) sur un an avoisine les + 2,3 % selon l'INSEE et qu'il est attendu du même ordre pour 2019, le gouvernement persiste à geler le taux de revalorisation des rémunérations des agents publics. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le point d'indice ne bougera pas. Cherchez l'erreur !

# d'actu.



## Humeur

### **SIRHEN : quel gâchis !**

Fin juillet, l'ensemble des personnels travaillant sur le projet de système d'information de gestion des personnels, ont appris, par une lettre du ministre **BLANQUER**, la décision d'arrêter le programme **SIRHEN**. Quelles sont les conséquences sur le travail des équipes nationales et académiques ? Actuellement, nul n'est en capacité de le dire. Dans le contexte actuel de suppression de postes, quel devenir pour les personnels informaticiens et leurs missions et les équipes RH ayant déjà beaucoup travaillé sur le projet ?

## Carton Rouge

### **Suppression de postes**

- 1600 : c'est le nombre de postes qui serait supprimé au ministère des Sports d'ici 2022
- 1800 : c'est celui des suppressions de postes au ministère de l'Éducation nationale pour 2019

Ces réductions d'emplois augurent mal de la suite : du développement du sport populaire à la préparation des JO de Paris, de la mise en place des réformes des lycées à la prise en compte de la poussée démographique. Le gouvernement ne sera donc pas au rendez-vous de la jeunesse.

Pourtant, il contribue aux apprentissages fondamentaux : il aide à comprendre les soustractions.

## C'est dans l'air

### **Alerte générale en Belgique !**

Plus aucune raison valable de se rendre à Bruxelles. La frite belge va raccourcir. Et ce n'est pas une blague : c'est la faute à la sécheresse et au réchauffement climatique.

C'est un représentant de la filière wallonne de la pomme de terre qui le constate : faute de pluie, la taille et le calibre des tubercules ont fortement chuté cette année.

Puisque que l'accord CAP 21 patine et que les gouvernements ne semblent pas résolus à lutter efficacement contre le réchauffement climatique, une seule solution pour manger des frites correctes : restez en France, une fois !





# SNPDEN-UNSA, le syndicat des Personnels de Direction des EPLE

*Deux questions à Philippe Vincent,  
nouveau secrétaire général du SNPDEN-UNSA.*

## Ton syndicat a tenu en fin d'année scolaire dernière son congrès à Colmar, quels sont les axes forts qui s'en sont dégagés ?

Le congrès national du SNPDEN-UNSA s'est tenu à Colmar du 14 au 17 mai derniers. Il a permis à la principale et très largement majoritaire organisation syndicale de personnels de direction de l'Éducation nationale de renouveler son exécutif pour un tiers de ses membres et d'élire un nouveau secrétaire général, *Philippe Tournier* ayant décidé, après trois mandats, de passer la main.

Les cinq mandats d'action, tous adoptés à l'unanimité, portent sur :

- l'engagement de démarches syndicales visant à améliorer concrètement les conditions d'exercice du métier de personnel de direction ;
- sur l'assurance que les réformes pédagogiques en cours se fassent bien dans le respect de l'autonomie des EPLE en la matière et aboutissent bien à des procédures allégées et simplifiées ;
- sur la poursuite des progrès engrangés dans le PPCR, sur nos déroulés de carrière et sur nos cadres de rémunérations ;

- sur une attention particulière portée aux propositions qui seront faites en matière de réorganisation territoriale annoncée de notre institution ;
- sur notre attachement à l'application de la laïcité au sein du service public d'éducation et sur notre volonté d'arriver à plus de mixité sociale et scolaire dans et entre les EPLE tout en neutralisant les déséquilibres induits par le dualisme scolaire.

## Quels sont les points de vigilance en cette rentrée 2018 pour le SNPDEN-UNSA ?

En ce début d'année scolaire, et compte tenu des annonces faites et des projets en cours, le SNPDEN sera particulièrement vigilant sur les modalités d'application de la réforme du bac et du lycée, sur le devenir de l'enseignement professionnel, sur la réforme territoriale de l'EN à venir et sur les menaces portant sur le paritarisme : tous sujets qui concerneront de fait à plus ou moins court terme l'action des personnels de direction.



*Philippe Vincent*  
Secrétaire général  
du SNPDEN-UNSA

> [snpden@unsa-education.org](mailto:snpden@unsa-education.org)



## La section régionale du **Centre-Val de Loire**

**La région Centre-Val de Loire couvre le territoire de l'Académie d'Orléans-Tours**

Il s'agit d'une région mono-académique mais bicéphale avec ses deux universités couvrant, avec des antennes départementales, nos 6 départements. Cette région est composée de deux villes principales, Orléans et Tours, regroupant chacune une population équivalente, mais ne disposant pas du même développement. D'un côté l'une d'elle accueille certaines filières tandis, que la seconde est la capitale régionale et rassemble la majorité des cursus universitaires.

L'UNSA Éducation « *Centre-Val de Loire* » a la volonté d'être plus réactive sur toutes les problématiques régionales et permet aussi de s'appuyer sur l'échelon académique pour les sujets où la proximité est gage d'efficacité.

Lors du dernier *baromètre des métiers*, le cap fut mis sur les ren-

contres avec nos collègues dans les établissements et les services. Cela a été aussi l'occasion de présenter l'UNSA et d'engager une dynamique positive dans l'optique des prochaines élections.

Notre région prend particulièrement à cœur la défense de nos valeurs, notre identité profonde, s'exprimant dans l'équilibre femme-homme, la laïcité, l'équité de traitement entre les fonctionnaires. Notre priorité régionale est de renforcer notre réseau militant sur l'ensemble du territoire, créer du lien entre les syndicats, d'augmenter notre rayonnement au sein de l'Enseignement supérieur, et ainsi contribuer à faire progresser l'UNSA aux prochaines élections professionnelles de 2018.

**Pages coordonnées par :**



**Julien Danglerd**  
julien.danglerd@unsa-education.org

**Yannick Lavesque**  
@Yannick\_Lavesk

yannick.lavesque@unsa-education.org



**Fabienne Rancinan**  
@FabRancinan  
fabienne.rancinan@unsa-education.org



**Sylvain Aubin**  
Secrétaire Régional  
UNSA Éducation  
Centre Val-de-Loire

➤ [centre@unsa-education.org](mailto:centre@unsa-education.org)

# Plus forts ensemble !

## #AgirAvecVous

### 160 000 rencontres

À l'UNSA Éducation, que nous soyons enseignants, personnels administratifs, dans la santé scolaire, personnels de direction, inspecteurs, dans l'Enseignement supérieur ou dans d'autres ministères comme à Jeunesse et Sports, à la Culture, à l'étranger ou à l'Agriculture, nous avons décidé d'aller rencontrer les collègues sur le terrain.

Depuis un an, nous avons réalisé presque **132 000 rencontres** et nous sommes tout proche de notre objectif de « **160 000 collègues** », objectif qui paraissait, il est vrai un peu fou, et que nous allons largement dépasser... grâce à vous !

### Des rencontres pour quoi faire ? Comment ?

Aller faire des rencontres, c'est à la portée de chacun et chacune, à la sortie de son établissement, sur la pause méridienne, lorsque j'ai un « *trou* » dans mon emploi du temps. Cela peut s'organiser à plusieurs, ou seul, proche de son lieu de travail ou plus loin... En définitive, c'est multiforme et surtout c'est « *comme on est* ». Chacun peut le faire à sa mesure et quand il le souhaite, avec ses choix, ses raisons. Cette diversité fait notre force et notre richesse.

Et depuis quelques années, si notre syndicalisme continue de progresser, l'un des facteurs de cette croissance est bien cette proximité, cette envie de se croiser, d'échanger, de partager. Ca existe concrètement. C'est un collègue que je connais, qui vient me voir, que je peux interroger. C'est bien parce que nous sommes proches de vous que cela continue de progresser et les 33 000 collègues qui ont répondu au



Je veux agir  
pour la réussite de chacun·e



## #AgirAvecVous

10

l'educ'mag n° 156 - septembre 2018



# Plus forts ensemble !

## #AgirAvecVous



## Avoir quelqu'un à mon écoute et à mes côtés à chaque étape de ma carrière

« 6ème Baromètre de nos métiers » (+17 000 en 4 ans) ne vous diront certainement pas le contraire. **Votre avis compte !**

Ainsi, nous vous tiendrons informés de l'avancée des sujets de rentrée avec des éléments d'appréciations, afin de vous donner les moyens d'être acteurs avec nous dans le débat public, comme par exemple sur les retraites, les chantiers Fonction publique, la réorganisation de l'État, et bien d'autres sujets. **L'UNSA sera présente dossier par dossier pour agir avec vous.**

Alors, lorsque vous croisez un collègue UNSA dans votre établissement ou service, ne soyez pas surpris, faites-lui bon accueil et, qui sait, vous pourriez peut-être l'accompagner pour une prochaine visite ou même partir avec lui rencontrer des collègues dans un autre établissement.

### Quatre questions d'actu pour vous emparer des débats !

Concrètement, depuis la rentrée, nous sommes venus à la rencontre des collègues pour parler de la rentrée de septembre avec ce message « **Comment ça va pour VOUS, NOUS c'est #AgirAvecVous** ». Nous avons eu de nombreux retours et cela continue.

Une partie d'entre eux sera publiée sur notre site : [www.unsa-education.com](http://www.unsa-education.com)

Puis, nous reviendrons vers vous, notamment durant le mois de novembre, avec quatre questions qui vous permettront de vous exprimer sur des sujets au cœur de l'actualité.

C'est ainsi que s'incarne notre volonté à l'UNSA Éducation de proximité auprès des collègues avec des actions concrètes, que vous pouvez faire vivre autour de vous, à votre niveau. Être proche de vous et agir avec vous, c'est porter un syndicalisme de la proximité, utile et efficace. Alors demain, n'hésitez pas à nous rejoindre et à aller rencontrer, avec nous, les collègues.

Pierre Château

@p\_chateau  
pierre.chateau  
@unsa-education.org



# Adoption de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

*Un accompagnement des actifs encore trop léger pour confirmer  
l'objectif de sécurité des parcours.*

*Le projet de Loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »  
a été définitivement adopté le 1er août.*

**L'UNSA regrette** que le texte adopté soit revenu à la version initiale de l'Assemblée nationale, alors que certains amendements du Sénat que l'UNSA défendait, apportaient des améliorations.

**L'UNSA regrette** aussi que l'accompagnement des actifs, volet central de la réussite pour que chaque individu puisse choisir son avenir professionnel et non le subir, soit aussi imprécis. En effet, cette loi fait porter sur l'individu la responsabilité et la réussite de son employabilité.

**Pour l'UNSA**, le « *pari central* » porté par la ministre du Travail sur la mise en place d'une application mobile pour le CPF (Compte Personnel de Formation) risque de pénaliser les actifs les plus éloignés de l'emploi et de la formation, car un accompagnement réussi passe par un lien physique avec un interlocuteur. **Pour l'UNSA**, une application n'est qu'un outil au service de l'accompagnement.



Par ailleurs, **l'UNSA a toujours défendu** le principe d'universalité des droits, dont celui de l'accès à la formation tel que l'actait la loi de 2014. Or, les agents publics sont les grands oubliés de cette loi. Concernant le volet assurance chômage, l'exécutif a finalement proposé aux partenaires sociaux de négocier une nouvelle convention UNEDIC dès la rentrée pour remettre à plat les règles d'indemnisation sur les contrats courts. Si **pour l'UNSA**, l'abus de l'utilisation de contrats courts doit être encadré, la première option envisagée de laisser les branches professionnelles négocier était pertinente pour laisser la place au dialogue social au plus près des secteurs. Mais force est de constater la reprise en main par l'État du système d'assurance-chômage, ce qui pose la question de l'avenir du paritarisme pour l'assurance-chômage si l'exécutif persiste dans cette voie.

**L'UNSA estime** qu'en l'état, cette loi reste imprécise pour confirmer le volet sécurité tant attendu pour les actifs après la flexibilité apportée aux entreprises par les ordonnances sur la modification du Code du Travail. En effet, une centaine de décrets paraîtront d'ici à la fin de l'année. **Pour l'UNSA**, c'est après cette étape que nous jugerons si le « *compte y est* » côté sécurité pour les actifs.

Pascal Priou

@Pascal\_Priou  
pascal.priou  
@unsa.org



« Risques numériques, transfert de responsabilités avec le périscolaire, vigipirate & état d'urgence... »

# VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR



Tout savoir sur l'Offre Métiers de l'Éducation sur  
[www.autonome-solidarite.fr/adhesion](http://www.autonome-solidarite.fr/adhesion) et [www.maif.fr](http://www.maif.fr)

[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)



Autonome de Solidarité



@Les\_Autonomes



assureur militant



## À quoi s'attendre dans les prochains mois pour la Fonction publique ?

*Pour y répondre dans une perspective de long terme, le gouvernement s'est entouré d'experts des politiques publiques réunis dans un comité baptisé CAP 2022 (comité action publique). Si ses propositions à forte connotation libérale sont maintenant connues, le gouvernement n'a encore pas dévoilé les préconisations qu'il souhaite retenir. À plus court terme, c'est le Premier ministre qui a annoncé les premières mesures pour 2019 ...*

### 2019 : nouveau monde et vieilles recettes

Avec une prévision de croissance économique révisée à la baisse pour 2019 et donc des recettes budgétaires moindres, le gouvernement a sorti de nouveau sa règle à calcul pour tenir le budget.

Et c'est la bonne vieille méthode du rabot qui a été retenue avec la désindexation de l'évolution des pensions de retraites, des allocations familiales et des aides au logement sur la hausse du coût de la vie.

La Fonction publique de l'État sera également mise à contribution puisque près de 4500 suppressions de postes y sont attendues (-8000 si on exclut les créations à l'Intérieur et la Justice), la baisse des contrats aidés devrait aussi se poursuivre (-100000).

À cela s'ajoute l'annonce de nouvelles réorganisations dans les administrations territoriales des services de l'État, sans qu'aucun bilan ne soit tiré des précédentes (REATE 1 et 2, MAP).

Il est à craindre que cela ne se traduise par un affaiblissement voire la disparition de missions et des suppressions de postes. Nos collègues de Jeunesse et Sports sont particulièrement exposés.

### Et après ?

Là encore, 2019 devrait nous apporter des réponses car le gouvernement envisage de déposer un projet de loi concernant la Fonction publique avec ni plus ni moins l'ambition de « *refonder le contrat social avec les agents publics* » en introduisant davantage de souplesse dans le statut de la Fonction publique.

À ce stade des discussions, pour l'UNSA, les mesures envisagées ne répondent pas aux défis auxquels sont confrontés les services publics et sont avant tout idéologiques, elles figurent en bonne place dans le rapport CAP2022 : simplification des instances de dialogue social (CT / CHSCT - appauvrissement des compétences des CAP) ; recours accru au contrat ; renforcement de la part de la rémunération à la performance.

À rebours de ces orientations, l'UNSA continuera de défendre notre modèle de Fonction publique et proposera des améliorations. Les services publics doivent rester accessibles à tous, ils sont indispensables pour permettre la réduction des inégalités sociales.



Emmanuel Margerildon

@EMargerildon  
emmanuel.margerildon  
@unsa-education.org



## Agenda social : l'UNSA pleinement engagée !



### Qu'est-ce que l'agenda social ?

Il s'agit d'une concertation entre le ministère (Éducation nationale et Supérieur) et les organisations syndicales sur les sujets relatifs à la gestion des personnels. Le travail est donc planifié, chacune des parties a le temps de s'organiser, d'approfondir le sujet afin de faire des propositions, et, pourquoi pas, déboucher sur des avancées.

### L'agenda social s'est ouvert au mois de mai dernier et se prolongera en 2019

L'UNSA est satisfaite d'une telle méthode et souhaite que cet agenda social laisse place à un réel dialogue social constructif et ne reste pas qu'une façade afin que les collègues voient des avancées concrètes dans leur carrière et pour leurs conditions de travail.

### De nombreux sujets seront abordés :

- PPCR et suivi de sa mise en œuvre ;
- évolutions de carrière, reconversions, gestion des ressources humaines de proximité, congés de formation, CPF ;
- entrée dans la carrière, place du concours, formation ;
- évolution de la rémunération ;
- accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle ;
- réexamen des conditions d'emploi des AESH.

Si nous ne partageons pas, sur de nombreux points, les orientations de la politique éducative du ministre, cela n'empêchera pas l'UNSA de s'investir pleinement dans ces sujets. Des évolutions s'imposent pour permettre aux personnels de l'Éducation nationale de bien vivre leurs métiers. Ils ont besoin d'une gestion humaine des ressources, adaptée à leurs besoins, leurs attentes et leurs aspirations.

Nous comptons bien peser dans les débats.



*Émilie Vandepoel*

@emilie\_vande  
emilie.vandepoel  
@unsa-education.org

## Réforme des retraites : phase 1

La consultation des partenaires sociaux a débuté et les premières orientations retenues par le gouvernement sont attendues pour la fin de l'année.

**En tout état de cause, pour l'UNSA, demain un fonctionnaire ne devra pas partir en retraite avec un niveau de pension inférieur à celui calculé dans les conditions actuelles.**



*Bruno Guého*  
bruno.gueho  
@unsa-education.org





## Nouveautés sur les congés : des avancées concrètes pour les fonctionnaires

*L'UNSA estime que les nouveaux textes sont un bénéfice réel pour les fonctionnaires ayant eu un problème de santé.*

### Période préparatoire au reclassement

C'est une période permettant à des agents qui, jusque-là, devaient être mis à la retraite pour invalidité ou qui se retrouvaient dans une situation administrative complexe de pouvoir poursuivre une carrière et être rémunérés.

Ce droit nouveau permet aux fonctionnaires reconnus inaptes à l'exercice de leur fonction de pouvoir bénéficier d'une période préparatoire à un éventuel reclassement d'un an pendant laquelle le fonctionnaire sera rémunéré.

Pendant cette période, il pourra se préparer à exercer une autre fonction avec des périodes d'observation, de formation, de mise en situation sur un ou plusieurs

postes selon un projet qu'il aura établi avec l'administration. À l'issue de la période, il pourra être détaché sur un nouvel emploi tout en gardant, à titre personnel, son indice brut jusqu'au jour où il bénéficiera dans son nouveau corps d'un indice brut au moins égal.

### Temps partiel thérapeutique

C'est une modalité d'organisation du temps de travail qui permet à un fonctionnaire de continuer d'exercer une activité professionnelle malgré une incapacité temporaire et partielle du fait de son état de santé. Accordé pour une période de 3 mois, renouvelable dans la limite d'un an pour une même affection.

Congé accordé après un congé de maladie, un congé de longue maladie, un

congé de longue durée ou un congé pour invalidité temporaire imputable au service qui permet de favoriser l'amélioration de l'état de santé de l'agent ou pour faire une rééducation ou une réadaptation professionnelle pour retrouver un emploi compatible avec son état de santé.

Au cours d'un temps partiel thérapeutique, considéré comme un temps plein, le fonctionnaire perçoit l'intégralité de son traitement et de l'indemnité de résidence ainsi que, le cas échéant, du supplément familial de traitement et la nouvelle bonification indiciaire mais le montant des primes et indemnités est calculé au prorata de la durée effective de service.

Les droits à congés annuels et des jours accordés au titre de la réduction du temps de travail d'un fonctionnaire en service à temps partiel thérapeutique sont assimilables à ceux d'un agent effectuant un service à temps partiel de droit commun.

### Augmentation de l'aide à l'installation des personnels (AIP)

Les personnels qui exercent leurs fonctions au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville et ceux résidant dans toute commune relevant d'une « zone ALUR » bénéficient désormais du même montant de l'AIP (aide à l'installation des personnels) que les personnels nommés dans les régions Île-de-France et PACA. L'Aide à l'installation des personnels est destinée à accompagner l'accès au logement locatif des fonctionnaires. L'AIP va passer de 500 € à 900 €.

**Pour l'UNSA Éducation, cette mesure est positive. L'UNSA Éducation a agi sans relâche pour obtenir cette augmentation.**

Hawa Sall  
hawa.sall  
@unsa-education.org



Monique Nicolas

@Drissamy  
monique.nicolas  
@unsa-education.org



# La prévention à l'école avec la MAE

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008

5<sup>ème</sup>

## Semaine Nationale de Prévention à l'École!

Accidents de la vie courante et gestes qui sauvent

du 14 au 18 janvier 2019

Enseignants, pour participer,  
**inscrivez-vous!**

du 8 octobre au 3 décembre 2018,  
formulaire en ligne sur **mae.fr**

Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation de l'enregistrement de votre participation. À partir du 11 décembre, nous vous enverrons un email pour vous donner accès au téléchargement en ligne de votre **kit pédagogique**.

## Votre Kit pédagogique



### Le Club des Super-Héros

SUPPORT INTERACTIF EN LIGNE pour sensibiliser les élèves  
DU CYCLE 1 AU CYCLE 3 à la prévention des accidents  
de la vie courante et aux gestes de premiers secours.



Accompagner petits et grands sur le chemin de la prévention



# La programmation de la mort du service public de la Jeunesse et des Sports s'emballe

*Les annonces fracassantes du gouvernement en matière budgétaire de cet été auront été le début du démantèlement final de Jeunesse et Sports.*

**L**es annonces fracassantes du gouvernement en matière budgétaire de cet été auront été le début du démantèlement final de Jeunesse et Sports.

Après la séparation, en 2017, des deux secteurs avec la création du ministère des Sports et le rattachement de la Jeunesse et de la vie associative au ministère de l'Éducation, après les nombreuses concertations, groupes de travail et audiences, il apparaît que les décisions mènent à la quasi disparition de ce secteur du Service Public de l'État.

Pas moins de 1600 suppression de postes pour les CTS (Conseillers Techniques Sportifs, professeurs de Sport de l'État, travaillant au service des fédérations sportives) sont programmées jusqu'en 2020.

Malgré les rétropédalages du Premier ministre Édouard Philippe devant le tollé créé dans le mouvement sportif, malgré des éléments de langage rassurants mais fleurant bon la langue de bois avec des affichages de modernisation, d'évolution, pour ne pas dire le mot abandon.

L'État se désengageant, il faudra probablement payer 300-400 euros par an pour un jeune des quartiers qui voudra jouer au foot !

L'UNSA Éducation, historiquement première fédération du secteur, a interpellé vivement le Premier ministre pour lui demander d'admettre la réalité de son action et lui réaffirmer sa conviction de la nécessité d'un service public fort en matière de missions éducatrices de l'État pour le Sport et la Jeunesse.

**Notre fédération lui a réaffirmé ses 4 exigences immédiates :**

- 1 • l'arrêt des suppressions de postes dans ce secteur ;
- 2 • la mise en place d'un pôle éducatif dans le cadre d'un grand ministère de l'action éducative ;
- 3 • une déclinaison territoriale de ce pôle dans des Directions Régionales Éducatives de la Jeunesse et des Sports ;
- 4 • le maintien d'un réseau Jeunesse et Sports de proximité.

L'UNSA Éducation attend de nos gouvernants, comme tous les citoyens et acteurs du secteur, une véritable ambition pour le Sport, la Jeunesse et le tissu associatif, et non un avis d'obsèques.



*Samy Driss*

@DrissSamy

samy.driss

@unsa-education.org



## La Refondation est-elle remise en question ?

*En 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École posait des bases nouvelles pour réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous les élèves.*

**E**n engageant de nombreuses réformes simultanément : rythmes de l'enfant, lutte contre le décrochage scolaire, reconstruction de la formation des personnels, entrée du numérique éducatif, refondation de l'éducation prioritaire, tout le système éducatif devait se mettre en mouvement pour les mêmes objectifs. Un an de décisions ministérielles a-t-il un impact sur le principe de Refondation ?

### Les inégalités territoriales

Les classes de CP et CE1 dédoublées en REP+ a des effets pervers. Pour leur trouver des enseignants, des classes hors éducation prioritaire ont été fermées. Tandis que certains travaillent à 12, d'autres sont 28, 29, 30 voire 32, en maternelle, en campagne, en ville, en cours multiples. Tous les élèves en difficulté d'apprentissage ne sont pas scolarisés en REP+. Une politique volontariste pour l'école primaire se doit de l'être partout et pour tous.

### Les rythmes de l'enfant

*L'organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école.* C'est ce postulat qui a conduit à la réforme des rythmes scolaires en instituant 5 demi-journées d'enseignement. Cinq ans après, 70% des communes ont choisi 4 journées de classe. Qu'en est-il du « mieux apprendre » et des « objectifs pédagogiques » ?

Le *plan mercredi* est l'aide proposée aux collectivités pour encadrer les temps périscolaires. Avec ce plan, sorti fin juin 2018, les activités du mercredi

seront encadrées par moins d'animateurs. Une « forte ambition éducative » est affichée par le gouvernement. Alors certes, il y aura un financement supplémentaire de la CNAF et un allègement du coût pour les collectivités, mais financés par la réduction du taux d'encadrement qui pourrait jouer sur la qualité de l'activité et sur l'emploi des animateurs.

### Les programmes

Le Conseil Supérieur des Programmes a été créé pour clarifier la fabrique des programmes. Aujourd'hui avec un CSP renouvelé, la transparence n'est plus de mise ! Des ajustements, qui de fait sont des réécritures marquées d'idéologie. On cherche toujours les preuves de son « *ouverture d'esprit nécessaire pour accueillir la pluralité des positions et cultiver le consensus* » prônée par sa présidente.

### Les cycles et la liaison École-Collège

Après le remaniement des programmes, le CSP annonce la publication de repères annuels pour chacun des domaines disciplinaires. Le travail des nombreuses équipes qui, en toute liberté pédagogique, ont construit ces repères sera-t-il à conserver ? à éliminer ? à remplacer par les repères ministériels ? Et sur quoi seront autorisés à travailler les professionnels lors des rencontres écoles/collèges ?

Béatrice Laurent

 @Beaunsaeduc  
beatrice.laurent  
@unsa-education.org





## Jean-Michel Blanquer,

### Un ministre aux mains libres ?

Marquée par la succession de 3 ministres sous le quinquennat précédent, de bugs hyper médiatisés comme celui d'APB, la fameuse opposition entre pédagogues et conservateurs, l'École est un vrai sujet de débat dans la société française. C'est dans ce contexte que l'homme de la société civile et plutôt inconnu du grand public s'est imposé comme une figure maîtresse du gouvernement.

Si l'analyse de la crise de l'École est quelque peu excessive, elle repose sur un diagnostic partagé : le *statut quo* n'est soutenu par personne. C'est ce qui, sans doute, explique que ce ministre dispose d'une capacité d'action assez inédite dans le champ éducatif.

### Il faut changer de méthode

C'est la deuxième rentrée scolaire que préside Jean-Michel Blanquer. Alors qu'il avait dit ne pas vouloir faire de grandes réformes, les annonces et les chantiers se multiplient. En un an, le système éducatif a été bousculé à tous ses étages. Pour l'UNSA Éducation, investie et force de proposition sur chacun des dossiers, ce rythme inédit n'est ni nécessaire, ni efficace. À plusieurs reprises, nous avons alerté à ce que « *la forme ne desserve pas le fond* ». S'il n'est pas vraiment l'heure du bilan qualitatif, ce premier point d'étape met en évidence qu'il est temps pour ce ministre, comme le gouvernement, de changer de méthode !

L'UNSA Éducation a dénoncé ce procédé vertical et précipité. Des injonctions qui, au final, par leur nombre et leur fréquence stigmatisent l'ensemble des personnels d'éducation. Le « *tout est à revoir* » n'est pas un message qui inspire la confiance tant promue par le ministre.

### L'anecdotique ne fait pas une politique

*Latin, Grec, Classe bilingue, Blouse, Chorale* ... si l'on peut considérer que Jean-Michel Blanquer a donné des gages aux conservateurs, il apparaît que le temps médiatique a été occupé par des sujets qui en réalité ne changent quasiment rien :

- en autorisant de nouveau le redoublement qui, en fait n'avait, jamais été interdit sous la mandature précédente ;
- à coups d'interviews sur le sujet populaire qu'est l'uniforme sans avancer quelconques précisions de mise en œuvre ni même de financement ;
- en promouvant la lecture par les fameuses distributions de *Fables de la Fontaine*, ou encore en interdisant les téléphones portables qui le sont déjà, de fait, dans les établissements.

Rien d'alarmant ou de quoi s'opposer mais beaucoup de communication et un décalage entre ce qui relève du symbo-



## le bilan un an après ...

lique et l'ambition politique qu'appelle le système éducatif français, l'un des plus inégalitaires de l'OCDE.

Pour autant, au-delà de l'anecdotique, Jean-Michel Blanquer a engagé des transformations profondes. Pour l'UNSA Éducation, c'est ce sur quoi le ministre devrait prendre davantage le temps.

La question éducative est à la fois ce que crée la société, son reflet comme sa boussole pour faire changer les choses, bousculer ses lignes et créer celles de demain. Il faut faire de l'Éducation, une ambition partagée et donc, comme nous le dit Xavier Pons, « *oser une communication politique sur le fond* ».



Morgane Verviers

 @MorganeVerviers  
morgane.verviers  
@unsa-education.org





## Bac - 3 / Bac + 3 : des progrès, la mise en œuvre reste à faire !

*Le parcours Bac -3/Bac +3, revendication de l'UNSA Éducation, devient réalité. De nombreux dossiers ont été ouverts : Plan étudiants, loi ORE, Parcoursup, réforme des licences, du baccalauréat, du lycée général, puis de l'Enseignement professionnel, etc.*

**R**este l'essentiel, qui démarre en cette rentrée 2018 : la mise en œuvre.

En lycée, l'accompagnement au choix d'orientation est renforcé. L'allègement logistique du bac 2021 est le bienvenu. La suppression des séries S, ES et L, laisse place à des enseignements de spécialités, qui restent à définir pour chaque lycée.

Du côté de l'Enseignement professionnel, la réforme ne doit pas se limiter à quelques campus d'excellence, au risque de créer un enseignement à deux vitesses.

En licence, un contrat de réussite pédagogique doit permettre de mieux accompagner les étudiants, avec renforcement du tutorat et des parcours plus modulables. Un meilleur accès à la santé également, avec le rattachement des nouveaux étudiants au régime général de la Sécurité sociale et la création annoncée de nouveaux centres de santé dans les universités.

Quant à *Parcoursup*, le bilan est mitigé, avec des listes d'attente qui se sont figées au cours de l'été. Des améliorations devront être apportées sur la fluidité du processus. On peut toutefois lui reconnaître le mérite d'avoir évité le recours au tirage au sort et de sortir d'une logique où il revenait aux élèves eux-mêmes d'effectuer une auto-sélection préalable de leurs vœux car la sélection post-bac existait déjà avec APB !

### Où est passée la politique Jeunesse ?

*Mai 2017 : la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative disparaissent des périmètres ministériels pour finalement être attribués à l'Éducation nationale. On déplore une faible ambition sur les questions de jeunesse, que ce ministère connaît très mal. Les seuls projets affichés sont le Plan mercredi et le Service national universel.*

*L'UNSA Éducation souhaite qu'ils soient l'occasion de poursuivre le processus de reconnaissance et de professionnalisation du métier d'animateur.*

Véronique de Aguiar

@v\_de\_aguiar

veronique.deaguiar  
@unsa-education.org





## La fraternité en question(s)

« Quelle valeur de la République devrait aujourd'hui être plus renforcée et défendue ? » était l'une des questions posées lors du baromètre 2018. En tête, les collègues ont placé la fraternité avec 45,9% de réponses, suivie de l'égalité (37,4%) et de la liberté (11,3%).

**P**our l'UNSA Éducation, il y a en effet nécessité de replacer la fraternité dans le débat public. Elle semble en effet, la valeur oubliée de la devise républicaine.

Pourtant, elle est indispensable, surtout à l'heure où partout en Europe, certains souhaitent diviser les populations, en attisant la peur de l'étranger, la peur de l'autre, en les désignant comme les boucs-émissaires des incertitudes, des doutes, des problèmes.

Pour l'UNSA Éducation, le seul bouclier contre ces enfermements est évidemment l'affirmation claire de nos valeurs.

En tout premier, la laïcité qui permet le vivre ensemble dans le respect de la liberté de conscience, ensuite l'égalité (et tout particulièrement l'égalité femmes-hommes) et, évidemment, la fraternité afin de construire une société qui lutte contre toutes formes de discriminations et qui défend les droits humains. Surtout dans une période de crise économique et sociale, la fraternité est nécessaire pour la réussite scolaire de tous et toutes même si elle se heurte inévitablement aux intérêts particuliers. Dans une société d'individus en concurrence, l'UNSA Éducation revendique une autre culture dominante : égalitaire et fraternelle.



Retrouvez  
La fraternité en question(s)  
dans  
LE RENDEZ-VOUS SOCIÉTÉ,  
une fois par mois,  
le mardi à 19h !  
<http://bit.ly/rdvsociété>

*Karine Autissier*

@KAutissier  
karine.autissier  
@unsa-education.org



## Extrême droite : y-a-t-il le feu dans la Maison Europe ?

*Assiste-t-on à une montée irrésistible des idées d'extrême droite sur le Vieux continent ?*

*L'extrême droite semble être de plus en plus présente partout en Europe. La Ligue italienne est aujourd'hui au pouvoir à Rome dans un gouvernement de coalition, tout comme le Parti de la liberté (FPÖ) en Autriche. Ailleurs sur le vieux continent, plusieurs de ces partis sont durablement enracinés dans la vie politique, comme le Rassemblement national en France.*

**D**ans presque tous les pays de l'Union, des partis politiques de ce type se développent et atteignent en moyenne 20 % des suffrages aux élections. Il faut y ajouter des gouvernements ultra-conservateurs, où les libertés fondamentales sont mises en danger avec le soutien des formations politiques autoritaires, comme en Hongrie ou en Pologne.

### **Quand la peur rassemble : vers une union des droites extrêmes en Europe**

Les idées que développent ces mouvements sont identiques : il y a tout d'abord le rejet de l'étranger et l'affirmation que l'identité européenne est mise en danger par l'arrivée de migrants. Cette peur de l'autre s'accompagne de doutes sur le fonctionnement démocratique, de plus en plus affichés sur fonds de difficultés sociales. Le repli sur une identité ancrée dans le territoire, la peur du déclin et le rejet du cosmopolitisme qu'incarneraient les élites et l'UE servent de terreau au développement de ces formations politiques. Un projet de Steve Bannon, l'ex-conseiller du prési-

dent Trump, de constituer une fondation en Europe afin d'armer idéologiquement les partis radicaux va également dans ce sens. Plus largement, plusieurs des organisations d'extrême-droite s'associent, dans l'optique des élections européennes de 2019. Enfin, on assiste à des coopérations entre ces organisations et d'autres partis politiques qui empruntent de plus en plus à l'extrême droite ses idées afin d'accéder au pouvoir et d'épouser les peurs de l'électorat tout en affichant un nationalisme exclusif.

### **Comment agir ?**

Il faut tout d'abord réaffirmer la légitimité des valeurs et des missions de l'Union européenne. Cela passe par une action forte et unitaire sur tous les problèmes actuels auxquels sont confrontés les pays de l'Union, de l'accueil des migrants aux difficultés économiques. Il faut aussi rendre plus clair et transparent le fonctionnement de la gouvernance européenne qui trop souvent paraît difficile à comprendre. Dans chaque pays, il est également important de combattre les idées de l'extrême-droite, qu'elle n'hésite plus à mettre en pratique. Ainsi dans le domaine éducatif, cela passe par un enseignement basé sur des valeurs traditionnelles et une histoire mythifiée,

ou bien encore une exclusion progressive des plus pauvres et des étrangers. Tous les aspects de la vie quotidienne sont impactés dès que l'extrême-droite est arrivée au pouvoir, pour le moment par le biais de gouvernements de coalition.

Les prochaines élections qui auront lieu en mai 2019 obligeront à un positionnement ferme en faveur de l'idée européenne. Comme il est écrit dans notre résolution générale : « Pour l'UNSA Éducation, l'Europe peut être un élément de stabilisation d'un monde désorienté, et le moteur d'une mondialisation maîtrisée. Un nouveau projet politique européen ambitieux établissant les fondements d'une union entre les peuples de l'Europe doit émerger. Son modèle social et politique est à construire et son espace démocratique à enrichir. Il doit être porteur d'espoir et d'émancipation pour les peuples. »

C'est pourquoi nous affirmerons nos valeurs contre les incendiaires de l'extrême droite et contre les apprentis pyromanes qui les soutiennent.

*Benoît Kermaal*

@enklask1

benoit.kermaal@unsa-education.org





## Au-delà des polémiques et controverses : que dit réellement la loi ?

*Le 5 août dernier, les parlementaires ont voté un texte renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.*

### **Bien qu'incomplète, cette loi permet des avancées :**

- en portant à 30 ans, après la majorité des victimes présumées, le délai de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs (auparavant ce délai était de 20 ans) ;
- en renforçant des dispositions du code pénal pour réprimer les abus sexuels sur les mineurs de 15 ou de moins de 15 ans (doublement des peines actuellement encourues par un majeur en cas de pénétration sexuelle) ;
- en créant une infraction « *d'outrage sexiste* » contre le harcèlement de rue. Cette infraction sera sanctionnée d'une amende de 90 euros, pouvant aller jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive ;
- en condamnant les cas où une personne est victime d'une attaque coordonnée de plusieurs internautes, appelés aussi « *raids* » numériques.

### **Sur quoi portent les divisions ?**

L'article 2 de la loi devait introduire la notion de viol pour toute relation sexuelle avec pénétration quelle qu'elle soit avec un mineur de moins de 15 ans, dès lors que l'auteur « *connaissait ou ne pouvait ignorer l'âge de la victime* » mais ce fut abandonné.

Les recommandations du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes n'ont donc pas été

suivies, comme entre autres « *qu'un.e enfant de moins de 13 ans n'a jamais le discernement lui permettant d'accepter ou de refuser un rapport sexuel* » et « *qu'un adulte ne peut ignorer ceci.* »

### **De l'intox en pagaille sur l'éducation sexuelle à l'école**

L'article 10 de cette loi concerne l'école. Il ajoute au code de l'éducation une « *obligation de sensibilisation des personnels enseignants aux violences sexistes et sexuelles et à la formation au respect du non-consentement.* »

Cette information, couplée avec l'annonce de l'envoi d'une nouvelle circulaire pour relancer la mise en œuvre de la loi de 2001 sur l'éducation à la vie affective et sexuelle dans les établissements scolaires, a mis le feu aux poudres car il n'en fallut pas davantage pour affoler les réseaux sociaux et faire circuler les rumeurs toutes plus infondées les unes que les autres.

L'égalité femmes-hommes est une valeur forte de l'UNSA Éducation. Nous la défendons car elle relève de notre responsabilité collective et de l'avenir de nos enfants.

*Carine Aoun-Boudot*

@carineaoun1  
carine.aoun-boudot  
@unsa-education.org



# Zoom sur les savoirs fondamentaux, les compétences nouvelles et les évaluations dans le monde

**M**édiatisée lors des tests internationaux, des résultats ou des réformes, l'évaluation est un geste pédagogique.

Au niveau 3 de la classification internationale (CITE-ISCED), le Baccalauréat apparaît au 19<sup>ème</sup> siècle (France en 1808, Finlande en 1852) alors que certains pays l'ont instauré récemment (Autriche en 2014-2015, Belgique francophone en 2011, Norvège en 2007).

Un « *certificat de fin d'études* » est décerné en Suède sur les notes reçues pendant trois ans ; dans le Graduation américain une matière confère un nombre de crédits, durant quatre années de contrôle continu. Les élèves préparent un dossier pour les universités avec résultats au tests de connaissances nationaux standardisés (SAT ou ACT). Des examens facultatifs mais

nécessaires sont proposés (Test payant du Centre national des Admissions au Japon),

Les champs sont variés : scientifiques, littéraires, religion, éthique ou morale ; disciplines artistiques ; programmes d'études au choix généraux ou professionnels (en Suède) ; figurent parfois des activités extra-scolaires (sport, volontariat, musique, ...), lettres de recommandation, essais rédigés.

Les corrections standardisées et harmonisées à divers degrés, par des commissions locales, régionales ou nationales, avec parfois des intervenants extérieurs, s'accompagnent de diffusion plus ou moins large. Ces examens permettent de situer des groupes d'élèves, comparer des établissements (Pays-Bas, Norvège) ou le système éducatif (USA).

Pays	Sujets, Correction et Résultats	Matières, Compétences
<b>Pays-Bas</b> Baccalauréat national (1968)	Ministère de l'Éducation Différents acteurs (professeurs, autorité nationale, entreprise, ...). Grille d'évaluation pour harmoniser. Résultats communiqués compétences acquises la dernière année et autres critères d'évaluation de l'établissement.	Six groupes : mathématiques, sciences naturelles, lecture, écriture et littérature, sciences sociales, langues et arts.
<b>États-Unis</b> Graduation	Contrôle continu durant quatre années En troisième année, les élèves commencent un dossier pour les universités) Depuis 2001, l'examen final évaluer la qualité de l'Éducation au niveau fédéral.	Un nombre de crédits, à obtenir pour le diplôme. Activités extra-scolaires (sport, volontariat, musique, ...), lettres de recommandation, essais rédigés et notes obtenues.



Un rapport récent de l'OCDE, **Le Futur de l'éducation et des compétences (Projet Éducation 2030 de l'OCDE)**, à l'appui de l'ODD 4.7 des Nations Unies, questionne :

- De quelles connaissances, compétences, attitudes et valeurs les élèves ont-ils besoin pour réussir leur vie et bâtir le monde de demain ?
- Comment les systèmes éducatifs peuvent-ils les transmettre de manière efficace ?

[www.oecd.org/education/OECD-Education-2030-Position-Paper\\_francais.pdf](http://www.oecd.org/education/OECD-Education-2030-Position-Paper_francais.pdf)



Le **Manifeste Oxygène** envisage ces questions de façon holistique :

- agir sur le monde en transformation
- l'éducation pour transformer le monde

[www.unsa-education.com/spip.php?article2404](http://www.unsa-education.com/spip.php?article2404)

*Christian Champendal*

@unsachampend  
christian.champendal  
@unsa-education.org





# À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Personnels de l'Éducation Nationale, **épargnez quelques mois** et bénéficiez d'une **bonification de l'État**.  
 Profitez pleinement de vos **Chèques-Vacances** auprès des **170 000 professionnels du tourisme et des loisirs**.  
 Et avec **e-Chèque-Vacances** vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

**Nouveau**  
 Une bonification  
 de **35%** pour les  
 - de 30 ans

## Pour toute information :

- sur le site Internet : [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)
- par téléphone : **N°Azur 0 811 65 65 25**

Coût d'un appel local

## Et si on repensait la cour de récréation ?

**Entretien avec Edith Maruéjols, géographe, spécialiste du genre et des questions d'égalité dans l'espace urbain. Son travail de thèse de 2014 portait sur la mixité, l'égalité et le genre dans les espaces du loisir des jeunes. Depuis, elle a mené un travail de terrain approfondi dans les écoles et les collèges.**

### La cour de récréation est-elle réellement un lieu d'inégal partage ? La faute uniquement au terrain de football ?

Oui, la cour est un lieu d'inégal partage. Bien plus, c'est un lieu d'inégale valeur. Le terrain de football n'est pas uniquement le lieu des inégalités mais l'observation des pratiques autour du terrain est révélatrice d'une forme d'injustice. Prescripteur d'usage (jouer au football), il légitime un « public » et proscrie tous les autres. C'est en s'intéressant à l'organisation de la pratique qu'on peut rendre visible les relégations. Les filles (presque toutes) sont disqualifiées d'office ainsi que les « autres garçons » et les « petits ». C'est un processus qui s'appuie sur les stéréotypes et le sexisme en instaurant d'office une inégale valeur, liée à la performance supposée entre les filles et les garçons au football.

### Pourquoi cela pose-t-il un problème ?

En premier lieu parce que les enfants et les jeunes eux-mêmes le vivent comme une injustice. Lorsque j'échange avec les classes, on entend souvent des filles dirent « nous, on n'a pas le droit de jouer au football », ce qui de manière implicite remet en cause le premier fondement de l'égalité entre tous les êtres humains, celui de l'égalité en droits. Ça fait l'objet d'une discussion sur ce qui fait règles dans une vie en société, quels sont les interdits et interroge le rapport de force.

En second lieu parce que ce mode d'organisation normalise la non mixité. La non mixité filles/garçons mais aussi petits/grands, frères/costauds, en surpoids/sveltes, etc. Finalement, le mélange est l'exception, or c'est dans le partage que s'éprouve l'égalité. L'égalité

ne s'entend que dans la relation, dans le miroir, on n'est pas égal-e à soi-même mais bien à l'autre. Faire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le droit à la ville, dans l'aménagement des espaces publics, l'enjeu principal, c'est [ré]affirmer l'égale liberté.

Partager ce n'est pas avoir chacun un gâteau mais bien faire des parts dans le même gâteau, il s'agit d'apprendre à négocier et à renoncer.

Comment travaillez-vous avec les élèves et les enseignant-e-s à la redéfinition des espaces de la cour de récréation ?

J'ai mis en place une méthodologie qui s'appuie sur la visualisation de la cour d'école par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Je demande aux élèves de dessiner l'espace de leur cour de récréation. Ils-elles sont invité-e-s à représenter cet espace et à visualiser trois choses :

- où es-tu le plus souvent dans la cour, avec qui et comment te déplaces-tu ?
- d'après toi, où y a-t-il le plus de garçons ?
- d'après toi, où y a-t-il le plus de filles ?

**Les quatre dessins ci-contre ont été réalisés par des jeunes scolarisés dans le même collège.**

On retrouve ici (*dessin 1*) une perception centrée sur le terrain de foot, avec des garçons qui gravitent autour. Les filles sont repérées aux toilettes. Les garçons semblent se diriger vers le terrain et « s'autorisent » à le traverser voire à pratiquer le foot avec les autres.

Ici (*dessin 2*), c'est une fille qui réalise ce plan, elle est le plus souvent avec deux autres camarades filles au bord du terrain et se rend aux toilettes et à la vie scolaire.

Enfin, le quatrième schéma dessiné par une fille (*dessin 4*), toujours du même établissement est intéressant parce qu'il montre l'échelle réelle de la cour.

La comparaison avec les trois autres permet de supposer que le terrain sportif prend beaucoup de place dans la perception des jeunes, filles comme garçons, de leur espace de cour. Bien souvent dessiné au centre, même s'il n'est pas central, le terrain de foot canalise l'attention et il est le lieu le plus repéré, celui où sont les garçons.

Formaliser un espace légitimé par la société comme une pratique de garçons dans un espace public (ou semi-public comme la cour, par exemple) est une forme de privatisation de l'espace public. Les filles ici, les femmes plus tard, sont disqualifiées d'office, elles disparaissent « physiquement ». Il faut alors repenser la cour de récréation comme un espace à inventer collectivement et à partager selon des jeux et des règles définis ensemble.

C'est donc en réinterrogeant les effets induits de l'aménagement sous l'angle du genre que des espaces alternatifs se profilent.

La mixité est donc le premier élément à établir dans un espace public à partager. La mixité des publics (femmes/hommes, âgé.e.s - enfants, valides - non-valides etc.), mais également la mixité des usages (du sport, de la culture, de la convivialité, du jeu, du repos, etc.), la modularité des temps (le matin, l'après-midi, la journée, le soir) et la mixité de l'intervention, de l'occupation (le pouvoir public, les associations, les riverain.e.s, les touristes, etc.).



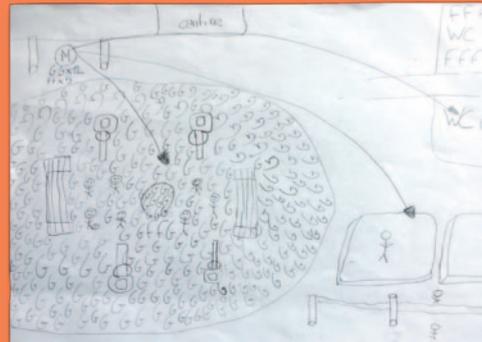
Il s'agit de rendre perméable et de ne plus morceler les espaces en réfléchissant à du mobilier mobile, à des matières favorisant diverses pratiques, à l'emprise des bancs, à la place de la végétalisation, la place des piéton·n·es, à l'éphémère, à la création, à l'imagination.

L'aménagement devient alors le sujet de la ville comme projet collectif. Il est ici essentiel de percevoir que seul l'espace public est l'espace de citoyenneté, de parole publique et de participation ensemble à la société. L'espace privé, privatise la parole, la discussion, l'échange. Avoir un effet de seuil pour les femmes, les filles, c'est invisibiliser aussi leur place publique, leur parole citoyenne.

C'est dans le débat avec les classes que se construisent les réponses et les stratégies collectives. C'est bien souvent dans l'organisation même du jeu que se trouvent les solutions. C'est par exemple de décider ensemble à quoi on va jouer, parce que finalement, instaurer la pratique du football, c'est aussi ne pas rendre possible d'autres pratiques qui demandent de l'espace, du mouvement dans la cour. Ensuite, il faut rappeler les règles pour qu'elles soient partagées par tous et toutes. C'est le non respect des règles qui va engendrer l'exclusion du jeu. Pour finir, on demande qui veut jouer, démarche inclusive qui permet de s'assurer que ceux et celles qui avaient envie ont pu participer.

*Carine Aoun-Boudot*

 @carineaoun1  
carine.aoun-boudot  
@unsa-education.org



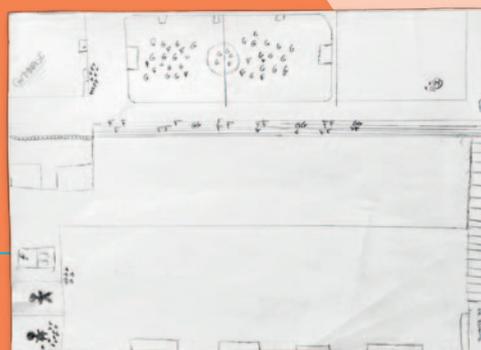
*Dessin n°1*



*Dessin n°2*



*Dessin n°3*



*Dessin n°4*

*Dessins réalisés par des jeunes scolarisé.e.s dans le même collège représentant la cour de récréation.*



## Analyser le présent, comprendre le passé, se projeter dans l'avenir

*Le monde évolue, le syndicalisme aussi.*

Inscrire ses réflexions et ses actions dans la réalité du terrain, c'est bien sûr être présent auprès des collègues. Croiser les analyses des chercheurs, comprendre les démarches passées, anticiper et construire les stratégies pour demain.

C'est pourquoi l'UNSA Éducation a décidé en mars dernier de redynamiser son centre de recherches, de formations et d'histoire sociale. Dénommé Centre Henri Aigueperse, celui-ci est à la croisée de ces trois temps de l'action syndicale.

Il tisse de nombreux partenariats dans le domaine éducatif et participe aux travaux de plusieurs collectifs. Il diffuse de nombreuses informations et réflexion sur son site internet [centrehenriaigueperse.com](http://centrehenriaigueperse.com) et dans sa lettre en ligne **[Quoi de 9 ?]** diffusée le 9 de chaque mois.

Ce regard décalé est aussi l'axe de sa **nouvelle revue [R]** qui, trois fois par an, propose un voyage en 80 pages dans le monde de l'Éducation et la Culture.

Et si vous mettiez un peu d' [R] dans votre bibliothèque ?

Recherche - Formation  
Histoire sociale  
CENTRE HENRI AIGUEPERSE

Trois fois par an, un tour dans le monde éducatif et culturel en 80 pages  
Abonnez-vous !

### [R] Bulletin d'abonnement

Je \_\_\_\_\_ (Nom, prénom)

demeurant : \_\_\_\_\_ (adresse postale)

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ (adresse courriel)

m'abonne à la revue [R] pour trois numéros et verse un chèque de 35 euros à l'ordre du Centre Henri Aigueperse  
UNSA Éducation, 87 bis avenue George Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine



Date et signature

Recherche - Formation  
Histoire sociale  
CENTRE HENRI AIGUEPERSE

Denis Adam

@denisadamunsa  
denis.adam  
@unsa-education.org



# QUALITÉ - SÉCURITÉ - PRÉVENTION



**32<sup>e</sup> campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes**

▶ **Visuels téléchargeables sur [www.anateep.fr](http://www.anateep.fr)**

***Nous recherchons des bénévoles disposés à s'investir quelques heures dans l'année au sein d'une équipe départementale (Adateep), pour agir au service des enfants.***



mgen<sup>\*</sup>

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI  
CHOISI  
MGEN**

**MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE**

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

www.antigel.agency - 01 41 01 41 01 - Mai 2018 - © Hervé THOUROUDE - Ce document est non contractuel

**MARTIN FOURCADE**  
CHAMPION DU MONDE &  
CHAMPION OLYMPIQUE  
DE BIATHLON



PARTENAIRE OLYMPIQUE



MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.